

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mélissa Beaulieu	Numéro de permis 2018347	Date d'inspection Le 01 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie centre éducatif les petits pas 2		Numéro de téléphone (418) 509-8401	
Adresse 210 rue Mgr Martin Est Saint-Quentin NB E8A 1V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	07 juil. 2025	27 juin 2025
Commentaires : Les informations complètes des contacts d'urgences furent ajoutées. La lacune est maintenant conforme.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	25 juin 2025	27 juin 2025
Commentaires : Les planches de bois avec des clous ont été enlevées de l'espace de jeux. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Le ratio enfants / éducatrices est respecté lors de l'inspection de suivi de renouvellement.
Les enfants sont allés à l'extérieur faire des jeux libres.
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. Le permis d'exploitation sera recommandé pour une autre année.

original signé par
Janel Aubut

Le 01 juillet 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Melissa Beaulieu

Le 01 juillet 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date